



ASSOCIATION REGIONALE RHONE ALPES
DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX.

Service Action Associative

20, boulevard de Balmont 69009 LYON

Email : stephanie.pellat@arimc-ra.org

Tél. : 04.72.52.13.76.ou Fax : 04.78.43.27.97

Lyon, le 05 janvier 2010

Madame, Monsieur,

Vous avez fait part de votre souhait de partir en vacances avec l'aide de l'ARIMC durant l'été 2010. Dans ce cadre, vous avez la possibilité de **bénéficier de chèques vacances pour financer une partie du coût de ce séjour.**

Pour bénéficier de ces chèques vacances, **vous devez répondre aux critères d'éligibilité suivants :**

- Quotient familial inférieur ou égal à 800 euros ;
- Part d'autofinancement de votre séjour minimum même symbolique ;
- Projet de vacances individuel autonome ou accompagné, ou collectif accompagné ou sans accompagnement (CAF, MSA, CG, Mairie, CCAS...);
- Durée minimale du séjour de 4 jours ;
- Projet bénéficiant ou ayant fait l'objet d'une demande de soutien d'au moins un autre bailleur national ou local ;
- Projet ne cumulant pas le bénéfice de plusieurs aides émanant directement ou indirectement de l'ANCV ;
- Projet ne rentrant pas dans le cadre de transferts des établissements médico-sociaux ;
- Etre à jour de cotisation (cotisation 2009 : 10€ par adulte usager ou 60€ par famille pour les enfants).

Si vous répondez à ces critères et que **vous souhaitez constituer un dossier de demande** de chèques vacances, nous vous recommandons de :

- **Remplir le formulaire de demande de chèques vacances,**
- **Et rassembler les documents suivants :** votre attestation CAFAL ou votre avis de non imposition ; un devis ou une facture ou un estimatif du coût total du séjour ; une copie ou un justificatif des autres demandes d'aides aux vacances effectuées auprès d'un bailleur national ou local.

Envoyer votre dossier à l'Action associative avant le 1^{er} février 2010 dernier délai. Les dossiers rendus hors délai ne pourront pas être traités.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphanie PELLAT
Service Loisirs et Vacances